INNOV' ACTION 2019

ACCUEIL DES BOVINS POUR LA GESTION POST RÉCOLTE DU MAÏS SEMENCE

JÉRÉMY FRAYSSE

Jérémy FRAYSSE est agriculteur depuis 2008 à BIOULE (82). Il gère une exploitation céréalière de 110 ha avec un atelier de production de semences (20 ha en maïs et 14 en tournesol). Les parcelles de l'exploitation se trouvent sur des alluvions sableuses avec une hétérogénéité parcellaire importante.

Depuis 2010, Jérémy commence à intégrer des couverts végétaux afin d'optimiser ses sols, limiter l'érosion et améliorer l'efficience de l'eau.

Puis en 2016, il rejoint le réseau Dephy ferme Agro-semences créé et animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne. Les 13 producteurs de ce groupe s'inscrivent dans une démarche d'économie d'intrants et d'amélioration de la qualité des sols pour la production de maïs semences. N'ayant plus d'élevage bovin lait depuis 2014 il décide d'accueillir une vingtaine de génisses pendant l'hiver ce qui lui permet de gérer efficacement ses couverts végétaux. Aujourd'hui, Jérémy fait également pâturer les résidus de maïs semence lui évitant ainsi une intervention mécanique de destruction de cannes pour réduire la pression des ravageurs.

Dans nos sols sableux, le problème c'est l'usure du matériel ! Réduire le travail du sol est une solution qui s'accompagne d'un changement de mon système cultural notamment par l'introduction de couverts végétaux.

Avec un ancien ami de classe, éleveur d'Aubrac près de Limoux, nous avons réfléchi ensemble comment améliorer nos systèmes de production pour les rendre plus performants et durables. Lui, avait besoin de plus d'hectares de pâturage et moi, n'ayant plus d'élevage sur l'exploitation, je souhaitais maintenir voire augmenter la matière organique des sols (L'échange paille-fumier avec mes voisins étant insuffisant). Je prends donc en pension 20 génisses que je laisse pâturer toute l'année sur mon exploitation, selon la période elles sont dans les prairies, les couverts végétaux ou les cannes de maïs. L'avantage est pour tous les deux : En un an et demi sur mon exploitation, la diversification alimentaire proposée permet aux génisses de gagner 6 mois de croissance par rapport à celles élevées en pâture sur l'exploitation de l'éleveur. Ce gain de croissance permet donc d'obtenir 20 veaux supplémentaires avec une gestion simplifiée. Moi, j'améliore la vie du sol, j'optimise la gestion des couverts végétaux et la gestion post récolte du maïs semence. Cela dans un objectif de diminution des intrants et d'amélioration de la fertilité des sols.

REPÈRES

- **Améliorer la fertilité des sols en intégrant des couverts végétaux au sein d'un système grandes cultures.**
- **Développer des pratiques innovantes pour réduire les produits phytosanitaires en maïs semence.**
- **Gestion et valorisation des intercultures via le pâturage.**

ZOOM SUR LES PRATIQUES INNOVANTES

VALORISATION DES COUVERTS VÉGÉTAUX PAR LE PÂTURAGE

La valorisation des couverts végétaux par le pâturage est une technique innovante qui se développe particulièrement pour les ovins. Cela présente plusieurs avantages : Pour le céréalier, il apporte un gain économique puisque le couvert est géré sans intervention chimique ou mécanique et la biomasse verte est directement transformée en matière organique.

Si le pâturage des animaux est bien contrôlé, il n'y aura pas d'impact négatif sur la structure du sol. L'éleveur y voit également un intérêt économique, puisque les couverts végétaux sont une ressource riche pour les animaux et permettent d'économiser des rations de fourrage.

De plus, cela améliore l'état sanitaire du troupeau (pas de parasitisme). À noter également, le lien social qui se crée alors entre éleveur et céréalier.

OBJECTIF DE ROTATION

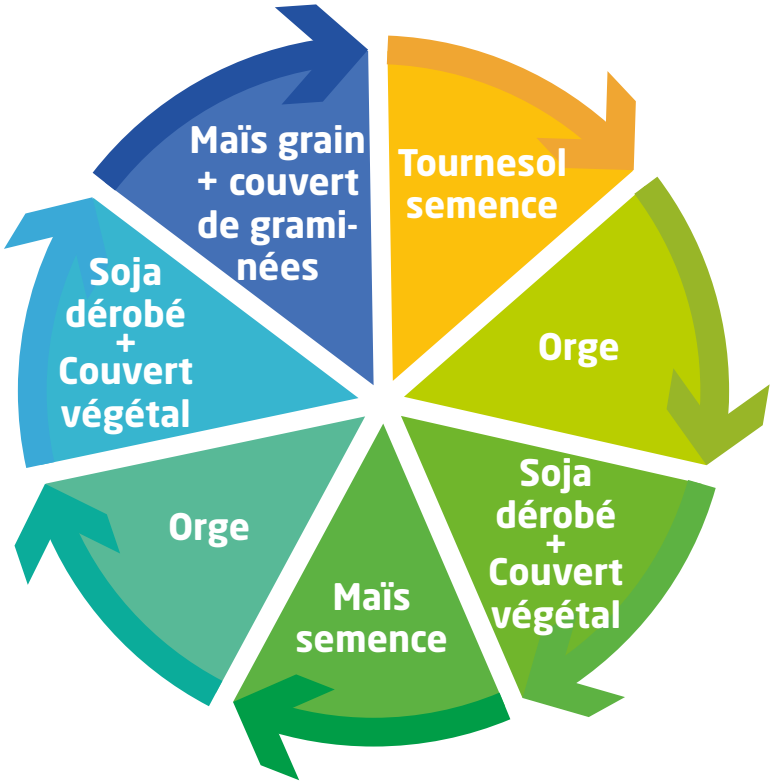

GESTION POST-RÉCOLTE DU MAÏS SEMENCES

Les résidus des maïs présentent un risque sanitaire pour les cultures suivantes (céréales à paille ou maïs), il est alors préconisé de réaliser un broyage fin après la récolte. Ce moyen de lutte est notamment très recommandé contre la pyrale et la sésamie. Le broyage permet de détruire les larves et de les exposer au froid hivernal ou aux prédateurs et parasites. Le pâturage réalise donc cette action de broyage.

L'EXPLOITATION

Système : Céréalier et production de semences

Statut : EARL

MO : 1 UTH (20 saisonniers pour le maïs semence)

Productions animales :
- Arrêt de l'atelier bovin lait en 2014
- Accueil d'Aubrac

Productions végétales :
- Blé, Orge, maïs, sorgho, soja ...
- 20 ha maïs semence
- 14 ha tournesol semence